

règlement qu'il a fait lui-même, article que nous reproduisons :

“Le but de l'association de secours est, au moyen d'une organisation régulière et permanente qui s'établissent sur des terres nouvelles, afin d'accroître le développement de la richesse nationale par la prise de possession du sol, et donner aux familles qui s'y dévouent un encouragement propre à les aider à faire l'acquisition d'un patrimoine, d'inculquer, par cet acte de bienfaisances, l'esprit de charité ventuelle, l'estime des hommes entre eux et la pratique de tout ce que la confraternité, la philanthropie et le bien national prescrivent aux enfants d'une même patrie.”

Cette société a prise pour devise ces deux grands mots qui unissent si bien les hommes entre eux : *Religion et Patrie* ? et enfin de conserver plus dignement leur œuvre MM. les curés des paroisses où cette Association, est établie seront de droit Président.

Quant on pense que cette société qui doit faire tant de bien est si peu exigeante envers ses membres, on ne peut s'empêcher de dire que M. Drapeau mérite l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes.

ART V. “La contribution annuelle sera pour les cultivateurs, d'un minot de grains ou plus, suivant le zèle charitable des personnes intéressées aux soins des pauvres, payables dans le mois de janvier chaque année.... Ceux qui ne récoltent point paye un sou par semaine.”

Mon intention,—dit M. Drapeau dans “une correspondance au *Courrier du Canada*—est de solliciter son adoption au moyen du concours de MM. les curés de la rive sud du St. Laurent, en bas de Québec, depuis la Pointe-Lévy jusqu'à Matane, en vue de porter secours aux pauvres colons établis et qui s'établiront sur le chemin Taché ou autres chemins, au goût des Associations qui restent indépendantes sur ce choix.”

Noble idée, généreuse pensée qui fait dire encore à cet homme désintéressé et qui ne pense qu'à être utile à son pays : “je serai encore heureux de répondre à toutes, demandes qui me seraient faites d'autres parties du pays, concernant ses associations.”

Ceci nous porte naturellement à faire quelques réflexions.

Combien d'hommes, qui ne s'occupant que des intérêts publics, ne songent réellement qu'à eux-mêmes, les uns guidés par leur ambition, ne cherchent qu'à paraître au-dessus de leurs concitoyens en occupant des charges qu'ils ne peuvent bien remplir, soit parce que la nature leur a refusé les talents nécessaires, soit parce que bouffis d'orgueil, ne pensent qu'à se berser dans la mollesse qu'un bon salaire leur a fait trouver.

Combien d'hommes encore qui ne se vouent à la vie publique que dans l'espérance d'y trouver une fortune qui ne pourra ja-

mais être assez forte pour satisfaire leurs insatiable cupidité.

M. Drapeau, sachant que le meilleur comme le plus sûr moyen de faire fructifier son œuvre était d'en mettre la direction entre les mains d'hommes désintéressés a pensé justement qu'il ne pouvait la remettre entre des mains plus sûres qu'entre celles du clergé. M. Drapeau a eu là encore une heureuse idée, car nous savons, d'après l'expérience des siècles, que notre clergé, qui n'a jamais fait défaut, partout où il fallait du dévouement et des sacrifices, parce que nous savons que nos prêtres toujours si zélés et si pleins de charité ne manqueraient pas de favoriser ces sociétés que chaque curé s'efforcera d'établir une en sa paroisse ; et que pour la colonisation comme pour toutes les œuvres vraiment patriotique et nécessaires, il secondera dignement M. Drapeau.

ELECTIONS.

Parmi les affaires locales qui occupent le plus les esprits, en ce moment, sont les élections municipales et surtout celle du maire.

Nous croyons, et nous en sommes flatté, que M. Langevin n'aura pas d'opposition.

Sans vouloir faire l'éloge du maire actuel, il nous semble qu'en ce moment où les intérêts du Chemin de fer du Nord, qui sont les intérêts de la ville de Québec, sont entre les mains de M. Langevin, et qu'ils ne peuvent être confiés qu'à un homme aussi énergique et aussi habile que ce Monsieur ; il nous semble que les citoyens qui ont à cœur l'avancement de la cité doivent voir avec plaisir que M. Langevin est prêt encore à continuer ses services.

Quelques uns de ceux qui ne pensent et n'agissent que dans le but d'y trouver quelques profits, voudraient convaincre M. Joseph à opposer de nouveau M. Langevin, mais nous ne croyons pas M. Joseph homme à vouloir nuire ainsi à ses concitoyens.

ASSASSINAT HORRIBLE.

Il est minuit : de lourds et épais nuages obscurcissent le temps que les éclairs qui sillonnent de temps à autre les nues, ne servent qu'à rendre plus horrible ; un vent S. O. épouvantable étouffe le bruit du tonnerre, enfin tout est sombre, lugubre et tout présage un grand crime.

En effet, quelques bandits soudoyés par Michel, attendent à l'angle formé par les rues J... et C... et Messieurs Rousseau Busières, Plamondon, Bertrand, Farlardeau, Jobin, Gauvreau et autres, tombent sous les

coups du poignard empoisonné de Michel..

Deux heures viennent de sonner, un prêtre appelé auprès d'un agonissant, venait de remettre l'âme de ce frère entre les mains du Souverain Juge. Il cheminait lentement priant pour celui qui venait de trépasser, tout à coup il se heurte sur un corps inanimé.... Grand Dieu ! s'écrie-t-il, serais-ce quelque malheureux que l'ivresse à réduit à coucher dehors par cet horrible temps ! Il regarde et voit devant lui non un homme ivre, mais des cadavres mutilés. O douleur ! Québec, hier encore si calme, est aujourd'hui rempli d'assassins !.....

Il n'est peut être pas inutile de prévenir nos lecteurs que cet événement fâcheux sous bien des rapports, n'a pas encore eu lieu, mais nous aimons à raconter l'affaire vû que Michel l'a prédite et afin que les citoyens ne soient pas surpris, car le petit bonhomme est homme à tenir parole !!!

Nos lecteurs ne s'imaginent peut-être pas pourquoi Michel fait l'Ostrogoth, nous allons le dire en deux mots, et rassurez vous gens honnêtes et paisible, le bon citoyen et plutôt gascon qu'homme d'exécution.

S'il veut frapper de si grands coups contre ceux que nous avons nommés c'est qu'il craint de perdre ses procès avec MM. Lamoureux, Hardy et Fournier, et qu'il s'imaginer que ses *deux victimes* sont ceux qui rédigent le *Bourru* !

Pour le coup c'est bien Michel lui-même qui l'a dit.

UN JOURNALISTE HONNETE !!!

Lecteurs, n'avez-vous jamais rencontré des commères, nous voulons dire des colporteurs de fausses nouvelles, des médiateurs, des calomminateurs, et bien vous entendez toujours ces gens là dire ; Moi !!! je ne parle de personne.

Si vous avez quelque fois rencontré de ces personnes, vous les voyez toujours commencer par une exorde où tout ce qu'ils disent n'est que de la flatterie pour eux mêmes, des louanges pour leur belle individualité, elles s'attribuent tout ce qu'il y a de plus beau, de plus profitable aux autres, et surtout vous les entendez parler de leur honnêteté.

C'est ainsi que Michel, après avoir écrit mille et mille injures plus ou moins morales, après avoir donné à ses lecteurs certaines gravures indécentes, scandaleuses, infâmes, et à la hauteur de celui qui publie la guenille trois fois avilissante pour ceux qui écrivent de concert avec Michel, se donne le titre, hélas !..... de journaliste honnête.

Nous sommes certains que lorsque Michel s'est qualifié de ce titre, il n'y a guère